



CANADA

Débats du Sénat

2^e SESSION • 39^e LÉGISLATURE • VOLUME 144 • NUMÉRO 59

L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

Interpellation—Suite du débat

Discours de

L'honorable Claudette Tardif

Le mardi 13 mai 2008

LE SÉNAT

Le mardi 13 mai 2008

L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

INTERPELLATION—SUITE DU DÉBAT

[Français]

L'ordre du jour appelle :

Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hubley, attirant l'attention du Sénat sur des questions concernant l'éducation postsecondaire au Canada.—(L'honorable sénateur Tardif)

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) : Honorables sénateurs, c'est un plaisir pour moi de prendre la parole pour souligner, une fois de plus, l'importance de l'éducation postsecondaire dans la société canadienne. Les sénateurs Hubley, Callbeck, Poy et Cowan ayant déjà traité du sujet avec éloquence, je me contenterai de joindre ma voix à leurs excellents propos.

Honorables sénateurs, j'ai célébré le mois dernier le troisième anniversaire de ma nomination au Sénat. En juin 2005, lors de ma première interpellation sur l'état de l'éducation postsecondaire au Canada, j'ai indiqué, et je cite :

Nos citoyens sont de plus en plus nombreux à se rendre compte des avantages socio-économiques d'un diplôme d'études postsecondaires et recherchent un enseignement partout au Canada. Pour tous les ordres du gouvernement, la difficulté est donc de fournir l'accès, à ceux qui le désirent, à un enseignement postsecondaire de qualité à un coût abordable.

De plus, en juin 2006, j'ai réitéré mon engagement en faisant une interpellation sur ce dossier essentiel pour les générations présentes et futures. Je tiens à remercier madame le sénateur Hubley d'avoir lancé une interpellation cette année, montrant ainsi que ce sujet est d'intérêt pour un grand nombre de sénateurs.

Honorables sénateurs, depuis 2005 beaucoup de choses ont évolué au pays et beaucoup d'autres n'ont pas changé. Heureusement, encore plus de Canadiens prennent part et profitent des nombreux avantages qu'offre l'éducation postsecondaire.

[Traduction]

Le 4 mars 2008, Statistique Canada a publié les données du recensement de 2006 concernant les taux de scolarisation au Canada. Je souhaite partager avec les sénateurs certaines des principales constatations du recensement.

Soixante pour cent des Canadiens âgés de 25 à 64 ans ont terminé des études postsecondaires.

Le nombre de diplômés universitaires a augmenté de 24 p. 100 depuis 2001, et ces derniers représentent maintenant 23 p. 100 de la population.

Parmi les immigrants qui sont arrivés au Canada entre 2001 et 2006, 51 p. 100 avaient un diplôme universitaire. Huit p. 100 des Autochtones de 25 à 64 ans ont un diplôme universitaire comparativement à 6 p. 100 en 2001.

Ces constatations sont toutes positives, honorables sénateurs, et elles témoignent du fait que nous comprenons de mieux en mieux l'importance des études postsecondaires. Toutefois, le recensement de 2006 contient aussi des données qui donnent à réfléchir.

Par exemple, le Canada vient au sixième rang de l'OCDE pour la proportion de la population détenant un diplôme universitaire, derrière des pays comme la Norvège, les États-Unis et l'Australie.

Trente-trois pour cent des femmes âgées de 25 à 34 ans ont un diplôme universitaire, contre seulement 25 p. 100 des hommes du même âge.

Onze pour cent de tous les Canadiens de 25 à 34 ans n'ont pas de diplôme d'études secondaires.

Même si le nombre d'Autochtones ayant obtenu un diplôme universitaire a augmenté, il ne l'a pas fait en proportion de la croissance de la population en général. Pour la participation universitaire, l'écart entre les étudiants autochtones et la population en général est de 15 p. 100 à l'heure actuelle, comparativement à 14 p. 100 en 2001.

Trente-quatre pour cent des Autochtones âgés de 25 à 64 ans n'ont pas terminé l'école secondaire.

Vingt-six pour cent des Canadiens âgés de 25 à 64 ans qui vivent en milieu urbain détiennent un diplôme universitaire, comparativement à 11 p. 100 seulement de ceux qui vivent en milieu rural.

De plus, au cours des sept derniers mois, les présidents de trois des universités canadiennes les plus grandes et les plus prestigieuses ont déclaré publiquement qu'il était nécessaire d'accroître l'investissement public et privé affecté à l'enseignement postsecondaire.

La présidente Indira Samarasekera, de l'Université de l'Alberta, en s'appuyant sur les données canadiennes, a déclaré que :

[...] les effectifs des corps professoraux n'ont pas augmenté en proportion des inscriptions [...]

Elle a ajouté :

Nous avons aujourd'hui 2 000 professeurs de plus qu'en 1992, mais nous avons également 222 000 étudiants de plus.

Le président Stephen Toope, de l'Université de la Colombie-Britannique, a fait le constat suivant :

[...] lorsque nos brillants chercheurs attirent du financement fédéral pour leurs recherches, les universités bénéficient d'un léger montant complémentaire visant à financer les frais généraux liés à ces chercheurs. Or, ce montant complémentaire continue d'être trop faible : il ne tient pas compte de l'ensemble des coûts de la recherche. Pire encore, plus une université réussit à attirer des fonds de recherche, moins le taux du complément monétaire à affecter aux frais généraux est élevé. Nous pénalisons les réalisations extraordinaires.

Le président David Naylor, de l'Université de Toronto, a signalé ce qui suit :

[...] pour les études avancées ou les études de deuxième ou de troisième cycle, nos résultats laissent clairement à désirer. D'après l'étude par le Conference Board de 17 pays de l'OCDE, l'Italie est le seul pays qui accorde moins de doctorats par habitant que le Canada. Comparativement aux États-Unis, le Canada décerne un tiers de moins de doctorats et deux fois moins de maîtrises par habitant.

Il a également ajouté :

[...] il y a 20 ans, les universités canadiennes recevaient 2 000 \$ de plus par étudiant du gouvernement que leurs homologues des États-Unis. Aujourd'hui, elles reçoivent en moyenne 5 000 \$ de moins.

Ce n'est qu'un échantillon des lacunes des politiques canadiennes en matière d'enseignement postsecondaire illustrées par ces présidents. D'autres organismes en ont souligné davantage. Le magazine *Nature*, une des publications les plus réputées et les plus respectables du monde, a récemment critiqué le gouvernement actuel du Canada pour son bilan « lamentable » et son « mépris manifeste pour la science ».

L'Association des universités et collèges du Canada a fait remarquer que, au Canada :

[...] on estime que, pour les institutions, les coûts liés à l'appui à la recherche [...] financés par le Programme des coûts indirects correspondent à au moins 40 p. 100 des coûts directs de la recherche.

Le gouvernement fédéral rembourse actuellement ces coûts à raison d'un taux global d'environ 25 p. 100.

La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire a déclaré ce qui suit :

[...] en 2006, lorsqu'ils ont obtenu leur diplôme, 59 p. 100 des étudiants de premier cycle universitaire avaient des dettes découlant soit d'un prêt d'études du gouvernement, soit d'un autre type d'emprunt. La dette moyenne des étudiants s'élevait à 24 047 \$.

Ce sont quelques-uns des importants problèmes auxquels nos étudiants, nos établissements d'enseignement postsecondaire et notre pays doivent faire face. Ce sont de véritables problèmes liés aux taux de fréquentation des universités, aux taux d'inscription aux cycles supérieurs, aux inégalités entre les sexes et entre les régions, aux taux d'inscription et de réussite des Autochtones, aux prêts d'études, à la dette étudiante, à la croissance des corps professoraux, au développement de la recherche et à l'innovation.

Tous ces problèmes sont sérieux et doivent être réglés parce que nous vivons à une époque où la ressource la plus importante ne se trouve pas sur le flanc d'une montagne ou sous un amas de sable, mais dans les confins mystérieux de l'esprit humain. Nous sommes en plein cœur de ce que l'économiste Richard Florida appelle « l'ère de la créativité » — une époque où le savoir non seulement règne en maître, mais où il est aussi l'ultime richesse.

Le bien-être social et économique du Canada repose sur notre capacité de transformer les idées en technologies et en innovations. Le fait de négliger les institutions qui favorisent et qui donnent naissance à ces idées — soit les universités et les collèges — est une invitation au désastre.

Bien des choses ont changé, mais bien d'autres sont restées les mêmes. Malheureusement, trois ans après ma nomination au Sénat, une chose est restée la même : au Canada, les assemblées législatives n'ont pas traité l'éducation postsecondaire comme une priorité publique, ce qui signifie que le programme dont les Canadiens ont besoin et qu'ils réclament pour une éducation de haute qualité, accessible et abordable avance à pas de tortue.

[Français]

Cela ne veut pas dire, honorables sénateurs, qu'il n'y a eu aucun progrès ou changement dans le domaine de l'éducation postsecondaire. Au contraire, il y a des changements, mais la rapidité et la diligence avec lesquelles nous nous penchons sur le sujet ou, pour être plus précise, le manque de rapidité et de diligence avec lesquelles nous nous penchons sur le sujet devrait nous inquiéter.

Les gouvernements canadiens ont en grande partie progressé dans le domaine de l'éducation postsecondaire par des investissements en temps et en ressources, mais les actions entreprises ne reflètent pas les paroles de ces gouvernements, les besoins des étudiants et des établissements postsecondaires et les développements simultanés à travers le monde.

Nous progressons bien trop lentement, en tant que législateurs, sur la question de l'éducation postsecondaire, sans aucun plan collectif uniforme d'objectifs, de sorte que nous ne répondons pas à l'appel de nos citoyens.

La semaine dernière, les sénateurs Cowan et Meighen ont parlé de la nécessité de trouver des solutions aux problèmes de l'éducation postsecondaire au Canada. Je ne peux qu'acquiescer. C'est maintenant le temps des solutions. Je ne crois pas que les solutions soient hors de notre portée. Ce n'est pas l'absence de solutions qui empêche des progrès rapides dans ce domaine, c'est plutôt l'absence de volonté politique.

Nous pouvons nous-mêmes mettre en œuvre certaines de ces solutions. Plusieurs requièrent par contre le soutien des provinces, des établissements postsecondaires ainsi que du secteur privé.

Je vais conclure en répétant mon désir de voir la conclusion d'un accord national, pancanadien sur l'éducation postsecondaire. Comme je l'ai dit en 2005 et en 2006, le temps est venu pour les législateurs à travers le pays d'investir dans notre avenir et dans le bien-être de notre société en faisant de l'éducation postsecondaire une priorité nationale.

J'ajoute mon soutien à la motion du sénateur Callbeck, demandant au Comité permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie d'étudier et de faire rapport sur la question de l'accessibilité à l'éducation postsecondaire au Canada. Je crois qu'un tel rapport permettra de trouver des solutions et jouera un rôle important dans ce qui, selon moi, devrait être notre but ultime : faire du Canada un centre mondial de la connaissance.

(Sur la motion du sénateur Andreychuk, le débat est ajourné.)